

Initiatives ministérielles

Le députée a dit que M. Bean avait des offres à faire à la dernière minute. Eh bien, pour ma part, j'ai trouvé plutôt surprenant qu'il ait décidé de déclencher la grève à 10 heures vendredi; j'ai été sidéré d'apprendre par la télévision, alors que nous étions encore en train de négocier, que les négociations étaient terminées. Ce n'est pas nous qui les avons rompues, mais lui. Il peut toujours prétendre qu'il n'avait pas le choix, mais je ne suis pas d'accord.

La députée affirme que nous montons les syndiqués les uns contre les autres et que nous avons peut-être un programme secret. Nous n'avons qu'un seul programme. Il s'agit pour nous de mettre de l'ordre dans les finances du gouvernement et du pays. Ce n'est pas un objectif facile. Il exige de prendre des décisions extrêmement difficiles qui touchent tout le monde, tout cela en période de récession, comme nous l'étions au moment de la présentation du budget; nous savions alors que la relance commencerait à se faire sentir durant l'été ou au début de l'automne, mais que cette reprise pourrait être menacée si nous ne contrôlions pas bien nos finances, car durant une récession, les recettes du gouvernement diminuent et ses dépenses augmentent. Cependant, ce sont-là des choses dont nous avons tenu compte. Nous avons également constaté que l'inflation risquait fort d'augmenter, ce qui constitue une grave menace pour nos employés et les travailleurs canadiens. Ainsi, nous avons décidé d'envoyer un message très clair, de fixer des objectifs en matière d'inflation et d'agir en conséquence.

Dans le cadre de l'analyse que nous avons effectuée de toute l'économie, nous nous sommes aperçus que l'une des plus graves menaces à laquelle nous devons faire face résidait dans le fait que le coût unitaire de la main-d'œuvre avait augmenté de 25 p. 100 au Canada, au cours des dernières années, alors qu'il n'avait pas bougé aux États-Unis, et que nous n'étions donc pas compétitifs.

Ainsi, nous avons décidé que dans le cadre de notre programme touchant les gestionnaires, les transferts et les budgets de fonctionnement, nous demanderions à nos employés de faire un sacrifice supplémentaire, afin d'envoyer un message qui a été bel et bien reçu.

La plupart des provinces prennent des décisions difficiles. Certaines d'entre elles vont encore plus loin que nous. Contrairement à nous, elles ne négocient pas, afin de parvenir à la meilleure entente possible; elles légifèrent. Dans certains cas, 0 p. 100 pendant deux ans. Par conséquent, je considère que nous avons agi, non pas de façon provocante mais responsable.

La députée parlait de traitement égal pour un travail de valeur égale. Je suis heureux qu'elle reconnaisse que notre gouvernement, du moins, ait fait quelque chose de très important pour se conformer à la loi, en donnant un versement forfaitaire de 370 millions, ce qui est un effort considérable vu la situation actuelle.

Nous avons dit ensuite que nous étions prêts à donner 81 millions par année à quelque 75 000 employés. C'est notre analyse de notre engagement.

La députée a demandé: «Allez-vous retirer votre appel?» Appel contre quoi? Nous ne sommes pas du tout d'accord avec l'interprétation qui a été donnée de la signification des principes approuvés par la Chambre. Nous essayons d'obtenir confirmation du fait que notre interprétation est la bonne. C'est ce que nous faisons.

L'autre proposition, causerait beaucoup d'augmentations progressives sur la foi des moyennes et toutes sortes de destructions à l'intérieur du système. Nous estimons que ce n'était pas du tout l'intention de la Chambre. Par conséquent, nous procédons de la façon que nous jugeons correcte.

Nous disons que nous prendrons les ressources additionnelles pour un paiement forfaitaire unique de 500 \$ dans les budgets de fonctionnement et que certains postes seront menacés. Naturellement. Je n'en disconviens pas. Devons-nous commencer à imprimer de l'argent, à emprunter davantage ou à hausser les impôts? Nous essayons de gérer selon nos moyens. C'est difficile, mais nous y parvenons. Cela signifiera que les postes resteront, mais qu'ils ne seront pas pourvus aussi rapidement qu'ils le seraient autrement. Nous essayerons de compenser ces sommes par une meilleure affectation des ressources existantes.

Je répète que lorsque la députée dit que nous n'avons pas fait des efforts raisonnables au cours de la fin de semaine, je lui demande où elle était ces derniers mois? Nous sommes à la table des négociations depuis 60 jours. Nous avons été en conciliation pendant près de 30 jours. Nous sommes revenus et nous avons eu 35 réunions différentes et pas une seule offre de l'AFPC.

Au milieu de la nuit, après avoir décidé de retourner en grève, contrairement à l'engagement solennel qui avait été pris dans mon bureau, elle dit que peut-être nous pourrions prendre place à la table et discuter. Je ne suis pas du tout d'accord. Je pense que la seule voie qui nous reste c'est de légiférer.

Mme Langan: Monsieur le président, je constate avec plaisir que le ministre a répondu à une ou deux de mes questions. Il a traité de tous les points que j'avais relevés mais, la plupart du temps, il a choisi de ne pas y répondre.